LA FORMATION DES ÉLÈVES ROUMAINS DANS LES ÉCOLES MILITAIRES FRANÇAISES: UN ENJEU DE POLITIQUE EXTÉRIEURE DANS LES BALKANS?

Anousheh Karvar
Centre National de Recherche Scientifique, Paris

La présence importante, au cours de la seconde moitié du 19e siècle, des élèves roumains à l'École polytechnique, puis à l'École d'État-major, à l'École de l'Artillerie et du Génie de Metz (puis de Fontainebleau) ou à l'École de Cavalerie de Saumur nous invite à examiner de plus près les raisons de cette arrivée, en nombre et en France. Tout aussi intéressant serait de vérifier le bien-fondé de l'assertion des diplomates et attachés militaires français de l'époque selon laquelle le passage par les écoles militaires françaises d'une partie de l'élite roumaine aurait des retombées favorables en termes d'influence politique française dans les Balkans. Pour répondre à cette double interrogation, nous avons procédé à la reconstitution des relations intellectuelles et politiques reliant les deux pays, comme à celle de la trajectoire des anciens élèves roumains de l'École polytechnique une fois de retour dans leur pays, afin d'y déceler un éventuel fonctionnement en réseau, en l'occurrence polarisé vers la France.

L'environnement politique roumain

L'histoire de l'affranchissement progressif des deux principautés de la Moldavie et de la Valachie de l'emprise ottomane est jalonnée par deux dates. En 1829, avec le traité d'Andrianople, la Russie est autorisée à accorder un nouveau statut politique d'autonomie interne aux deux principautés occupées depuis la fin du 14e siècle par les Ottomans. En 1856, le traité de Paris place celles-ci sous la protection collective des grandes puissances européennes, en attendant le futur statut d'autonomie. En Roumanie, cette marche vers l'indépendance nationale se traduit par la nécessité de construire un État moderne et ses corollaires, une armée et une administration calquées sur celles des grandes puissances européennes. Dès 1857, la France reçoit la première demande d'assistance militaire et administrative de la Moldavie[1]. L'organisation de l'armée, la création de la cour des comptes et du

[1] Lettre du Consul d'Iasi au ministre français des Affaires étrangères, 20 mars 1857. Archives du SHAT, 7N1451, Roumanie 1834-1895.

„Anuarul Institutului de Istorie «G. Barițiu» din Cluj-Napoca", tom. XLV, 2006, p. 71–81

conseil d'État sur le modèle français, la promulgation du code pénal et du code civil inspirés du code Napoléon font partie de la conquête de l'appareil administratif et militaire par les fils des grands propriétaires (*boyards*) moldaves et valaques formés essentiellement à Paris[2].

La conférence internationale de 1858 décide de l'autonomie des deux principautés et l'intervention décisive de Napoléon III pour faire admettre aux autres puissances européennes l'élection d'un même prince pour les deux principautés entraîne l'unité roumaine. La demande d'assistance adressée à la France par la Roumanie fait alors partie d'un programme global de réformes visant à fusionner le système législatif et à unifier l'administration et l'armée. Le prince A.-I. Cuza, auteur de la demande, a lui-même fait ses études et ses premières armes politiques à Paris. Pendant les sept années de son règne (1859-1866), A.-I. Cuza jette les bases de la Roumanie moderne tout en menant le processus de l'unification et de l'indépendance du pays.

La Roumanie réclame à la France des officiers pour l'instruction des troupes, l'organisation de l'intendance militaire et la refonte des écoles militaires de Bucarest et d'Iasi. Parallèlement, des fonctionnaires français sont appelés à réformer le système financier de la jeune nation. C'est dans ce cadre qu'on prévoit d'envoyer un nombre de jeunes gens à faire des études à Saint-Cyr et à l'École polytechnique et de faire compléter l'instruction des sous-lieutenants sortant des écoles militaires roumaines à l'École d'État-major, à l'École de l'Artillerie et du Génie de Metz et à l'École de Cavalerie de Saumur[3].

Le contexte d'arrivée en France

Les jeunes Roumains admis dans ce cadre à l'École polytechnique dans les années 1860-1870 suivent pas à pas un itinéraire tracé et éprouvé par les générations précédentes, celles qui donnèrent au mouvement nationaliste roumain ses figures les plus marquantes. Dans les années 1830-1840, les Bratianu, Ghica, Rosetti, Golescu, Cuza, issus de familles de boyards, reçurent les premiers éléments de leur éducation occidentale auprès de précepteurs français en Roumanie, ou bien dans l'un des nombreux collèges grecs disséminés de Constantinople à Padoue et fortement imprégnés de culture française (principalement l'Académie grecque Friedrich Thiersch de Munich)[4].

---

[2] Sur les débuts de l'État roumain, voir l'excellent ouvrage de synthèse de G. Castellan, *Histoire des Balkans, XIVe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 1991.

[3] Le contenu détaillé de la demande roumaine se trouve dans la lettre du 26 août 1860 du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre. Archives du SHAT, *Ibidem.*

[4] L'itinéraire éducatif de ces jeunes a été minutieusement décrit dans P.H. Griffin, *Fathers and sons in the nineteenth-century Romania: a study of a generational thinking*, Thèse de doctorat, University of Southern California, 1969, p. 16 et suite.

De 1815 à 1848, quelques deux cents Roumains suivent cet itinéraire pour venir étudier à Paris. Soixante-quinze d'entre eux au moins occuperont des positions politiques et sociales importantes après l'indépendance[5]. L'octroi de bourses privées et publiques à partir des années 1820 confère aux séjours à l'étranger une valeur sociale indéniable. Cette pratique est pérennisée grâce aux positions politiques et administratives élevées que se voient offrir les jeunes gens formés en France: une fois au pouvoir, ils continuent à parrainer les séjours suivants.

La première génération des Roumains en France se livre principalement à l'étude du droit, de la médecine et à la fréquentation des cours de culture générale (une poignée seulement fréquentera l'École polytechnique). Paris offre avant tout aux étudiants moldaves, valaques et aux transylvains désireux de se rattacher à la Roumanie un espace de rencontre, de mise en commun et de confrontation d'idées sur la nation. Les conférences d'A. Mickiewiez, de J. Michelet et d'E. Quinet au Collège de France, celles de Lamartine et de Louis Blanc, la fréquentation du salon de Ledru-Rollin leur permettent de formuler cet idéal national dans un environnement politique romantique en pleine effervescence. Un premier cercle révolutionnaire roumain est créé par C.A. Rosetti, N. Kretzulescu et A.-I. Cuza (le futur prince des Principatés Unies), N. Balcescu et I. Ghica, suivi d'une association littéraire en 1845. Un an plus tard, les étudiants s'organisent grâce à la fondation de la Société des étudiants roumains à Paris. En outre, une bibliothèque roumaine comprenant une salle d'étude, une résidence pour étudiants, un salon de „dissémination" des idées politiques, une école pour acclimatiser les nouveaux étudiants viennent compléter le dispositif d'accueil. La Société s'efforce de contrôler le flux des étudiants à Paris, de les aider à s'adapter à la société française, tout en „préservant le sentiment de leur nationalité" pendant le séjour à l'étranger[6].

D'inspiration résolument française, le mouvement d'unification nationale roumain fut en grande partie l'oeuvre de cette génération d'étudiants roumains issue de 1848 et formée essentiellement à Paris[7]. Une fois l'indépendance acquise, la France fut désignée d'emblée par elle comme modèle de référence administrative et politique, ayant à charge de former les futurs cadres de l'État roumain. L'accroissement régulier du nombre des jeunes Roumains fréquentant l'École polytechnique parisienne à partir de 1857 témoigne de la concrétisation du projet de modernisation étatique, dont le volet militaire reste prépondérant.

---

[5] *Ibidem*, p. 102-103.

[6] Sur l'organisation des étudiants nationalistes roumains à Paris, voir J.C. Campbell, *French influence and the rise of roumanian nationalism*, New York, Arno Press & the New York Times, 1971, mais aussi, P.H. Griffin, *op. cit*.

[7] Sur la référence à la France dans le mouvement nationaliste roumain, voir l'analyse détaillée de C. Durandin, *La politique française et les Roumains. 1878-1913: La recherche d'une influence*, these d'État, Université de Paris, 1980. L'historiographie roumaine témoigne aussi de l'influence française sur la formation du mouvement national roumain. Voir à titre d'exemple l'ouvrage en langue française de P. Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public roumain*, Paris, Leroux, 1898.

Ainsi, sur les 127 élèves roumains ayant fréquenté l'établissement entre 1861 et 1900, cinquante-trois entrent à l'École avec le grade de sous-lieutenant ou lieutenant, vingt-et-un continuent leurs études à l'École d'Artillerie et du Génie et quatre à l'École du Génie maritime. Onze seulement se destinent à l'École des Ponts et chaussées et cinq à l'École des Mines de Paris. Sur les soixante carrières reconstituées, Cinquante-six se déroulent partiellement ou intégralement dans la sphère militaire, dans les hauts rangs de l'armée ou dans les écoles militaires roumaines.

La création d'une armée moderne

La guerre russo-turque de 1877-78 prépare la proclamation de l'indépendance roumaine et le prince Charles de Hohenzollern venu remplacer A.-I. Cuza en 1866 devient alors le roi Carol 1er. La participation de la Roumanie à cette guerre aux côtés de la Russie joue un rôle initiatique dans la modernisation de l'armée. Les jeunes polytechniciens roumains ayant complété leurs études à l'École de l'Artillerie et du Génie et versés aux rangs de l'armée y trouvent l'occasion de prouver leur qualification et leurs qualités d'encadrement[8].

Cette transformation de l'armée roumaine est minutieusement notée par les attachés militaires et les officiers français en visite dans le pays. Le rapport du capitaine d'État-major Torcy représentant la France dans les manoeuvres de Bucarest mentionne encore en 1874 le manque d'officiers de commandement dans une armée neuve et artificielle, où tous les emplois sont réservés à une petite aristocratie[9]. Dix ans après, le capitaine Blanche, attaché militaire à Vienne, note en revanche les progrès considérables réalisés depuis la guerre où les jeunes officiers formés en France, tenus à l'écart jusqu'ici par des officiers supérieurs incompétents, ont pu faire preuve de leur mérite: „Aujourd'hui encore [1884] les officiers polytechniciens sont écartés, mais dans quelques années leur arrivée aux rangs supérieurs est la garantie de la suppression des privilèges et de l'avancement d'après une certaine hiérarchie."[10]

L'État roumain reste néanmoins une construction fragile et inachevée, enjeu des rivalités politiques et économiques des grandes puissances européennes. Le capitaine Torcy souligne dans le même rapport de 1874 le jeu indécis de la jeune nation face à l'Autriche, la Russie et l'Allemagne lors d'une éventuelle guerre européenne en préconisant: „Il ne dépend que de nous de la faire basculer, en facilitant (aux Roumains) l'accès à nos écoles."[11] Or, le partage territorial peu

[8] Sur la quarantaines d'élèves roumains ayant fréquenté l'École polytechnique entre 1857 et 1880, quinze d'entre elles témoignent d'une participation à la guerre russo-turque de 1877-1878.

[9] Rapport du capitaine Torcy, daté d'octobre 1874. Archives du SHAT, 7N1451, Roumanie 1834-1895.

[10] Rapport du capitaine Blanche du 12 avril 1884. Archives du SHAT, *Ibidem.*

[11] Rapport du Capitaine Torcy, daté d'octobre 1874. Archives du SHAT, *Ibidem.*

avantageux imposé par la Russie à la Roumanie à la fin de la guerre russo-turque de 1877 jette un froid durable entre les deux pays. De plus, le souverain roumain, de par ses liens familiaux, penche pour l'Allemagne en matière de politique internationale. Par conséquent, la Roumanie signe en 1883 un traité d'alliance défensive contre la Russie avec l'Autriche-Hongrie. Elle adhère la même année à la Triple-Alliance conclue par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie en 1882. Elle devient dès lors un terrain favorable au déploiement de la diplomatie allemande.

Le rapprochement avec l'Allemagne rencontre les réticences des milieux politiques pro-français en Roumanie, mais la diplomatie française, ayant adopté une politique de prudence dans les Balkans depuis la défaite de 1871, n'entame aucune tentative de récupération[12].

Sur le plan de la formation des cadres, la nouvelle orientation internationale de la Roumanie se traduit par l'instruction en nombre des élèves officiers roumains dans les académies militaires allemandes, autrichiennes et italiennes[13]. Parallèlement, le Ministère roumain de la Guerre, tenu par les anciens élèves formés en France, émet le désir de maintenir à son niveau antérieur le taux de fréquentation des Écoles françaises[14]. La mise en place par la France de la politique restrictive d'admission d'officiers étrangers va à l'encontre des demandes roumaines, et ceci indépendamment des options diplomatiques prises par la Roumanie.

La doctrine des attachés militaires français

Les décisions contraignantes de l'administration française entraînent la protestation du gouvernement roumain. Les attachés militaires français en charge du poste de Bucarest se font un principe de répercuter et d'amplifier les plaintes roumaines. Ils déplorent la position de la métropole au nom de la sauvegarde de l'influence historique française sur le mouvement national roumain. Selon eux, les jeunes qui ont effectué leurs études en France donneront à ce pays des partisans décidés qui, de retour chez eux, seront pour le reste de leur existence des propagateurs convaincus de son influence et lui permettront par la même occasion de retrouver son statut de grande puissance, face à la concurrence germanique.

Animés d'une tel credo, les attachés militaires déploient un zèle sans précédent à transmettre les demandes pressantes du Ministère roumain de la Guerre et obtiennent à l'arraché des dérogations exceptionnelles en faveur des officiers

[12] Sur les fortes réserves du Quai d'Orsay à l'encontre des agitations anti-dynastiques et pro-françaises, voir C. Durandin, *op. cit*., p. 1063 et suite.

[13] Rapport de l'attaché militaire au ministre de la Guerre datée du 25 octobre 1890. Archives du SHAT, 7N1452, Roumanie 1887-1896. Voir aussi le rapport du 29 octobre 1898, sur l'admission des Roumains dans les écoles militaires allemandes et dans les corps et États-majors autrichiens. Archives du SHAT, 7N1453, Roumanie 1898-1903.

[14] Rapport du 17 février 1889. Archives du SHAT, 7N1452, Roumanie 1887-1896.

roumains. On peut ainsi expliquer la présence continue des élèves roumains à l'École polytechnique pendant les années de restriction, même si leur nombre est en voie de diminution à partir de 1880.

Dans leurs rapports et correspondances avec la tutelle, les attachés militaires ne cessent d'insister sur l'enjeu que constitue l'admission des jeunes Roumains dans les écoles militaires françaises, non seulement sur le plan militaire, mais aussi du point de vue politique. L'élite formée en France fait partie des intérêts culturels, économiques et financiers sur lesquels la diplomatie doit s'appuyer et qu'elle doit s'efforcer de développer.

Selon les attachés militaires, le fait d'avoir étudié en France est inévitablement assimilé à la francophilie politique: „C'est à cette circonstance [études faites en France], en grande partie, qu'une proportion notable des membres du parti conservateur doit ses tendances anti-allemandes."[15]

Ils incitent ainsi la diplomatie française à ne pas rester indifférente à ce vivier de jeunes gens envoyés en France par leur gouvernement et qui ont tissé, au cours de leurs années d'études, des liens culturels et politiques privilégiés avec leur pays d'accueil. La correspondance diplomatique entre Bucarest et Paris foisonne d'exemples de présentation des personnalités politiques roumaines avec la référence sur le pays où elles ont fait leurs études, le degré de maîtrise de la langue française, les liens de famille ou de mariage avec des Françaises. A titre d'exemple, le commandant Gradesco du corps du génie roumain est présenté en ces termes: „... a suivi comme lieutenant les cours de l'École d'application de l'Artillerie et du Génie pendant les années 1885-1887. C'est un officier intelligent, énergique, connaissant très bien la langue française, très intrigant... A sa sortie, il s'est activement occupé de la question d'aérostation pour son pays et s'est mis en relation avec plusieurs industriels parisiens après avoir essayé en vain d'obtenir des renseignements soit de l'établissement de Chalais soit de la Compagnie d'Aérostiers de Versailles... À la fin de 1887 ou au commencement de 1888 il a épousé à Paris Mlle Davioud, dont le père ou les frères sont commissionnaires en vins et liqueurs avec la Suède et la Russie."[16]

Notons au passage que d'autres observateurs étrangers partagent cette manière de positionner les individus sur l'échiquier politique intérieur et extérieur conformément au pays où ils ont poursuivi leurs études. Un article du journal „Times" de février 1892 qualifie de germanophiles les membres „junimistes" du gouvernement, car: „They have been educated for the most part in German Universities, and have always sung the praises of Teutonic learning and culture", en contraste avec le mouvement général préconisé par les membres du vieux parti libéral qui considèrent le séjour à Paris comme une qualification essentielle pour la

[15] *Ibidem.*
[16] Rapport du 9 février 1897. *Ibidem.*

vie politique, „the young gentlemen who go abroad to complete their education generally go to Paris, and return home enthusiastic Francophils”[17].

Ce type de raisonnement ne tient pas compte du paradoxe inhérent au nationalisme culturel roumain fondé sur des idéologies importées, paradoxe qui fit éclater le mouvement nationaliste univoque des jeunes intellectuels roumains de 1848 en partis politiques tiraillés entre l'affirmation de leur culture nationale et l'assimilation des valeurs venues de l'Europe occidentale et pas seulement de la France[18]. Or, les attachés militaires français souhaitent rétablir l'image révolue de la génération de 1848 unanimement imprégnée de culture française. Ils demandent au gouvernement français de prendre en main la destinée de la nouvelle génération issue de l'indépendance, fortement divisée sur la définition de son unité morale, de ses relations avec l'Occident et avec les couches populaires de la société, pour lui inculquer une orientation française. Ils utilisent désormais les rivalités franco-allemandes pour appuyer leur demande.

Par conséquent, devant les contre-exemples rencontrés ici ou là d'officiers formés en France mais attirés par la puissance germanique, ils s'indignent face à tant d'ingratitude envers le pays qui les a accueillis. À leurs yeux, les sentiments francophiles de ces hommes sont soumis à l'épreuve de la germanophilie du souverain roumain, situation à laquelle la France devrait parer sans tarder.

L'aspiration éventuelle d'une partie de l'élite à l'indépendance est également traduite en termes de rivalités avec l'Allemagne. Dans son rapport de 1889, le capitaine Torcy, attaché militaire à Vienne et à Bucarest, note avec regret la réserve des officiers roumains dans „l'expression de sympathies traditionnelles pour la France”. Il attribue certes cette mise à distance du rapprochement franco-russe, à la présence du prince et à la glorification à outrance de la force militaire allemande. En revanche, il refuse explicitement de justifier ce changement d'attitude par les „préoccupations patriotiques” de ces officiers. Il propose même d'user de rétorsion et „couper court aux distributions de légions d'honneur”[19].

Pour que la France retrouve sa place dans cette partie du monde au détriment de l'Allemagne, les attachés militaire en poste à Bucarest préconisent de développer le réseau des cadres roumains issus des écoles françaises. Pour démontrer l'efficacité d'un tel réseau, les attachés militaires français peuvent s'appuyer sur des situations concrètes. Grâce aux relations qu'ils établissent avec leurs anciens camarades roumains de Polytechnique, de Fontainebleau ou de la rue de Grenelle, Bucarest est devenu un excellent poste d'observation pour la diplomatie française. L'usage de la langue française et les anciens liens de camaraderie facilitent les rencontres et délient les langues: „Les séjours à Bucarest

[17] L'article de „Times” daté du 22 février 1892 est reproduit par le capitaine Sailly, attaché militaire à Bucarest, à son rapport du 2 juillet 1892. *Ibidem*.

[18] Les meilleures analyses des mouvements politiques en jeu en Roumanie sont données dans P.H. Griffin, *op. cit*., C. Durandin, *op. cit*.

[19] Rapport du 27 octobre 1889. Archives du SHAT, 7N1452, Roumanie 1887-1896.

nous sont toujours très profitables. La majeure partie des officiers ayant fait leurs études en France, se montrent pleins d'amabilité pour nous et fort communicatifs…"[20]

Par ce biais, non seulement les représentants de l'industrie française de l'armement obtiennent des contrats, mais les attachés militaires recueillent des renseignements précieux sur les caractéristiques techniques des armes allemandes grâce aux achats effectués par leurs confrères roumains[21].

La doctrine des attachés militaires selon laquelle les anciens élèves des écoles françaises conservent un certain attachement, une compréhension privilégiée, un intérêt permanent pour la France s'intègre progressivement dans le discours des Ministères des Affaires étrangères et de la Guerre. Il profite pour cela du renouveau diplomatique de la France dans les années 1890. Avec la chute de Bismarck, la France sort de l'isolement politique et la reconstitution de ses forces économiques et militaires prépare le terrain au déploiement d'actions extérieures vigoureuses: la France est en passe de reconquérir sa place de grande puissance mondiale. Par conséquent, la diplomatie recherche un compromis entre les impératifs de la politique d'expansion coloniale et ceux de la politique européenne. De même, l'attitude réservée et prudente vis-à-vis des grandes puissances n'exclut plus les efforts pour affirmer la présence française dans les pays balkaniques. On peut citer entre autres le soutien aux oeuvres religieuses et au réseau des Alliances françaises créé sur initiative privée, ainsi que la fondation d'écoles et de lycées français.

Au niveau de l'admission des élèves et officiers étrangers, le Ministère des Affaires étrangères qui, jusque là, était resté inopérant en bloquant les demandes roumaines, commence pour la première fois à faire pression sur le Ministère de la Guerre: „l'admission d'officiers étrangers dans nos établissements d'instruction militaire présente trop d'avantages au point de vue de l'extension de notre influence", suggère le chef de la diplomatie à son collègue de la Guerre[22].

Pour appuyer cette requête, le Quai d'Orsay cite les demandes répétées des gouvernements étrangers et met en avant l'attitude favorable du gouvernement allemand quand des demandes de ce type lui sont adressées. Il reproche à l'administration française – entendons le Ministère de la Guerre – „les trop nombreuses variations dans notre manière de voir"[23].

Le Ministère de la Guerre se plie aux exigences de la diplomatie et consent à émettre un avis favorable aux demandes approuvées par le Quai, tout en imposant un *numerus clausus*[24]. Les dispositions en faveur de l'admission des étrangers dans

[20] Rapport du capitaine Villeneuve, attaché militaire à Vienne et à Bucarest daté du 14 mai 1889. *Ibidem*.

[21] Voir le rapport du colonel d'artillerie Saint-Georges au ministre de la Guerre sur les performances des fusils Martini-Henri et des canons Krupp achetés par les Roumains et le Rapport de Villeneuve du 11 mai 1889. *Ibidem*.

[22] Lettre du ministre des Affaires étrangères à son collègue de la Guerre, 19 août 1896. *Ibidem*.

[23] *Ibidem*.

[24] Lettre du 21 novembre 1896. *Ibidem*.

les écoles militaires françaises reçoivent un accueil favorable en Roumanie, où le ministre de la Guerre, J. Lahovary, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École de l'État-major ne dissimule pas ses sympathies pour la France. La réglementation roumaine de 1898 détermine le quota d'élèves par pays de la manière suivante: la France recevra douze élèves roumains dans ses Écoles militaires, l'Allemagne dix, l'Autriche trois et l'Italie deux[25].

Mais le département de la Guerre revient aussitôt sur sa décision sous la pression du ministre de la Marine qui évoque „*les nombreuses difficultés que la présence des étrangers crée aux officiers instructeurs dans la présentation des accords maritimes secrets à leurs élèves*". En 1899, le séjour des étrangers sur les bâtiments de guerre et dans les régiments d'artillerie de marine est totalement interdit[26].

Pris entre les deux logiques difficilement conciliables des intérêts diplomatiques et du secret défense, l'attitude du Ministère de la Guerre au cours des années qui nous séparent de la Première Guerre mondiale est caractérisée par une succession de tergiversations: en 1896, tandis que l'accès à l'École supérieure de la Guerre et à l'École de l'Artillerie et du Génie est totalement interdit aux étrangers, un *numerus clausus* est appliqué aux autres écoles; en 1899, on accorde des autorisations pour toutes les écoles et régiments à la seule exception des stages dans les régiments d'artillerie[27].

En 1905, le Ministère de la Guerre passe d'un extrême à l'autre. L'ensemble des mesures prises en faveur de l'admission des étrangers est alors remis en question; le département de la Guerre évoque la gêne créée par la présence des étrangers en ce qui concerne la liberté de l'enseignement des professeurs et l'insuffisance des mesures de prudence au cours des stages dans les corps de troupe, étant donné que „les officiers étant, en général, des sujets d'élite, il est bien difficile de les empêcher de se documenter" et invite le Ministère des Affaires étrangères à n'accorder des autorisations qu'en cas d'intérêt diplomatique ou économique de premier ordre[28].

À peine six mois plus tard, ayant été informé des pratiques de propagande allemande en la matière, le même département de la Guerre pousse la politique d'attraction jusqu'à voler l'initiative aux Affaires étrangères: soulignant l'intérêt

[25] Rapport de l'attaché militaire, 17 novembre 1900. Archives du SHAT, 7N1453, Roumanie 1898-1903.

[26] Le ministre de la Marine est cité dans la minute de la note du directeur des affaires politiques au ministre des Affaires étrangères sur l'admission d'officiers étrangers dans l'armée et la marine datée du 18 avril 1899. Archives des Affaires étrangères, C-Administrative 197, Admission d'étrangers dans les Écoles militaires françaises.

[27] On peut effectivement établir un parallèle entre les dates marquantes de l'affaire Dreyfus - vue sous l'angle d'espionnage - et les positions du Ministère de la Guerre, sans toutefois être en mesure de déceler un lien direct entre cet événement et la réglementation concernant la présence des étrangers dans les écoles militaires françaises.

[28] Lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères du 25 juillet 1905. Archives des Affaires étrangères, *Ibidem.*

primordial de recevoir et d'attirer le plus grand nombre d'étrangers, le nouveau ministre, Picquart, rappelle la politique similaire appliquée par l'Allemagne. Il ne faut plus attendre, mais provoquer les demandes dans les pays étrangers. Une circulaire est envoyée à cette fin à tous les postes, sauf à Berlin, Vienne, Rome et Londres. Les attachés militaires sont désignés par les deux départements des Affaires étrangères et de la Guerre pour diffuser l'information[29].

Un coup d'oeil sur la fréquentation de l'École polytechnique par les étrangers de 1895 à 1914 révèle l'inefficacité des dernières orientations libérales. Les changements de cap successifs de l'administration française, la fermeture de l'École de l'Artillerie et du Génie de Fontainebleau aux étrangers, alors qu'elle reste de loin l'école d'application la plus prisée des élèves roumains, mais aussi l'emprise financière des banques allemandes sur l'économie de ce pays, incitent la Roumanie à opter pour le modèle germanique en matière d'instruction des cadres de son armée[30].

C'est la fin de la présence des élèves roumains à l'École polytechnique.

Conclusion

À travers les rapports envoyés en France et les correspondances privées des officiers français, on peut tirer un bilan globalement positif des missions françaises en Roumanie. Les réserves émises interviennent presque toujours à des moments où ces derniers rencontrent des difficultés pour prolonger leur séjour dans ce pays. On peut légitimement penser que l'assistance militaire française en matière d'organisation, de réglementation et d'instruction a permis à la Roumanie de se doter d'une armée moderne et professionnelle. Le volet le plus important de cette assistance a sans doute été l'instruction dispensée aux ressortissants roumains sur place, en France et pour certains à l'École polytechnique et dans les écoles militaires de province.

Le recrutement sur la base de connaissances spécialisées se substitue au recrutement traditionnel dans les rangs de *boyards*, alors que les premiers aspirants officiers sont choisis dans les rangs de cette même classe. Le déroulement de la carrière militaire semble désormais s'effectuer sur la base du mérite et de l'ancienneté. Enfin, l'armée en cours de constitution consolide son apprentissage dans une épreuve initiatique et démontre son utilité à la cause nationale pendant la guerre de 1877-1878 contre les Ottomans.

Tout au long de cette seconde moitié du 19e siècle, la diplomatie française n'a pu rester indifférente au vivier des étudiants étrangers ayant tissé, au cours de leurs années d'études, des liens culturels et politiques privilégié avec le pays d'accueil. Jadis considérée comme une politique d'appoint, indicateur de bons rapports diplomatiques, l'attraction des étudiants étrangers devait peu à peu se

[29] La note du 6 janvier 1906 annule les décisions du 25 juillet 1905 et la note du 26 novembre 1906 suggère la mise en place du nouveau dispositif. *Ibidem.*

[30] Rapport du 26 décembre 1899. Archives du SHAT, 7N1453, Roumanie 1898-1903. Correspondance de l'ambassadeur de France en Roumanie avec son ministre, 31 octobre 1901. Archives du Quai d'Orsay, CCC. NS. 23, Roumanie 1896-1905.

transformer en un instrument actif de la préparation et de l'avènement des affinités politiques. L'exemple des anciens élèves roumains dans les écoles militaires françaises illustre cette prise de conscience dynamique de l'enjeu qu'ils représentent en termes d'influence politique dans les Balkans. Il précise, dans le même temps, les limites du champ d'action des attachés militaires français dans l'engrenage des prises de décision diplomatiques.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Archives du Service historique de l'Armée de terre

Série 7N: État-major – missions militaires, officiers étrangers, attachés militaries
7N1451: Roumanie 1834-1895.
7N1452: Roumanie 1887-1896.
7N1453: Roumanie 1898-1903.
7N 1708: 1865-1913. Missions militaires.

Archives des Affaires étrangères

C-Administrative 197: Admission d'étrangers dans les Écoles militaires françaises.
CCC. NS. 23, Roumanie 1896-1905.

Sources imprimées

Eliade P., *De l'influence française sur l'esprit public roumain*, Paris, Leroux, 1898.

Monographies

Basilesco N., *La Roumanie dans la guerre et dans la paix*, Paris, 1919.

Bonzon J.-P., *Origine géographique et sociale des étudiants étrangers de l'Académie*, Genève, Université de Genève, 1982.

Castellan G., *Histoire des Balkans, XIVe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 1991.

Doise J., Vaïsse M., *Diplomatie et outil militaire. 1871-1991*, Paris, Seuil, 1992.

Durandin C., *La politique française et les Roumains 1878-1913: La recherche d'une influence*, Thèse d'État, Université Paris III, 1980.

Griffin P. H., *Fathers and sons in the nineteenth-century Romania: a study of generational thinking*, Thèse de doctorat, University of Southern California, 1969.

Guillen P., *L'Expansion. 1881-1898*, Paris, Imprimerie Nationale, Collection politique étrangère de la France, 1871-1969.

Iorga N., *Roumania. The Encyclopedia and Dictionary of Education*, London, Sir Isaac Pitman & Sons, 1922, p. 1452-1454.

Kiritzesco C., *La Roumanie dans la première guerre mondiale*, Bucarest, 1927.

Mahmoudi M., *Les États balkaniques ottomans vers l'indépendance et l'intervention française*, Thèse Université de Nice, 1983.

Mantoux P., *Les délibérations du Conseil des Quatre*, Paris, 1955.

Pascu S., *L'opinion publique internationale et le problème de l'unité nationale et politique des Roumains*, Éd. Academiei (Bibliotheca historica Romaniae. Études; 24).

Sadlak J., *The Use and abuse of the University: Higher education in Roumania, 1860-1990*, *Minerva*, XXIX (2), Summer 1991.

Spector D., *Rumania at the Paris Peace Conference. A Study of the Diplomacy of Ioan I.C. Bratianu*, New York, 1962.

Vesa V., *Les relations politiques roumano-françaises au début du XXe siècle (1900-1916)*, Éd. Academiei (Bibliotheca historica Romaniae. Études; 68), Bucureşti, 1986.